

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Gino-Pierre Servant

<https://www.cadre21.org/membres/c04724e4687a3d14d3808e6b>

Date d'obtention : 2021-06-07 17:15:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les intervenants scolaires reçoivent et traitent les informations concernant des situations de sextage, le tout en suivant et respectant les étapes de la trousse sexto. Lorsque la cueillette des données est complétée, l'intervenant scolaire remet au service de police sa cueillette. Le DPCP prend la décision d'orienter le suivi vers un rencontre de sensibilisation, que le service de police fera, si l'acte est impulsif ou bien vers une enquête criminelle et/ou vers le tribunal de la jeunesse si c'est un acte malveillant. Important: Les policiers ne peuvent pas redemander aux intervenants scolaires de chercher et/ou fournir d'autres informations auprès des élèves après la remise de la cueillette des informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les cas de sextage peuvent varier d'une situation à l'autre. Il est important de se référer au la trousse pour bien orienter nos intervention, en milieu scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer l'instigateur, s'il refuse de collaborer.